

**Demande déposée le 11/03/2026**

**N° DP 063 214 26 00022**

Par :	Monsieur PALUAULT PASCAL
Demeurant à :	49 RUE DU LOT 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	49 RUE DU LOT 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Cadastré :	214 AK 429
Nature des travaux :	Régularisation de l'installation d'une pergola

**Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE**

Vu la déclaration préalable présentée le 11/03/2026 par Monsieur PALUAULT Pascal,

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Régularisation de l'installation d'une pergola ;
- sur un terrain situé 49 RUE DU LOT à LES MARTRES DE VEYRE ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté en date du 29 janvier 2026, notamment le règlement de la zone Ug,

Vu l'affichage en mairie, le 10/03/2026 de l'avis de dépôt du présent dossier,

Vu l'accord tacite de Direction Régionale des Affaires Culturelles - Archéologie Préventive - en date du 16/04/2026,

Vu les pièces complémentaires reçues en date du 31/03/2026 ;

**ARRETE**

**Article 1** : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION**.

**A LES MARTRES DE VEYRE, le 23 AVR. 2026**

**Le Maire**

  
*Domier HEYRAUD*